

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
MÉTROPOLE
n° 39
NOVEMBRE
2019

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

En raison de la période pré-électorale pour le scrutin des 15 et 22 mars 2020 (articles L52-1 et L 52-8 du Code électoral), l'éditorial du président d'Orléans Métropole est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil métropolitain.

2

PROJET TERRITORIAL

Une stratégie agricole et alimentaire en faveur du climat

3

TOURISME

Bel été dans l'Orléanais

3

DÉCHETS

Les clés pour agir

4

MOBILITÉ

Comment vous déplacez-vous dans la métropole ?



Manger local, de qualité, en s'appuyant sur les savoir-faire et en préservant les ressources naturelles, c'est le sens du « projet territorial agricole et alimentaire » dans lequel s'engage Orléans Métropole. La réalisation démarre, pour une mise en route mi-2020.

ORLÉANS
MÉTROPOLE



Une stratégie agricole et alimentaire en faveur du climat

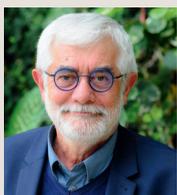
PROJET TERRITORIAL

Manger local, de qualité, en s'appuyant sur les savoir-faire et en préservant les ressources naturelles, c'est le sens du Projet territorial agricole et alimentaire dans lequel s'engage Orléans Métropole. La réalisation démarre, pour une mise en route mi-2020.

Tracer le sillon d'une agriculture durable et d'une alimentation locale et de qualité. Le Projet territorial agricole et alimentaire (PTAA) que lance Orléans Métropole participe pleinement des objectifs de son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) en matière de réduction de la consommation énergétique, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation des filières au changement climatique. Et pour cause : 32% de la superficie de la métropole sont dédiés aux activités agricoles ! La démarche du PTAA est donc de rapprocher l'ensemble des acteurs de la chaîne, « du champ à l'assiette », pour contribuer à la relocalisation d'un modèle alimentaire respectueux de la santé, de la nature et du climat.

L'AGRICULTURE, ENJEU ET RÉPONSES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce programme va connaître plusieurs étapes, à commencer par un diagnostic territorial pour mesurer l'impact de l'activité agricole en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, ainsi que son potentiel pour le stockage de carbone, et pour caractériser le système alimentaire local. À partir de là, il sera possible d'identifier les enjeux et de définir les actions à mettre en œuvre pour réduire les impacts et innover dans les modes d'alimentation. Une démarche qui se base sur la concertation des acteurs locaux, invités à échanger autour des enjeux et des potentiels du territoire lors du forum de lancement, prévu le 12 novembre, et tout au long du projet.



« Nous devons nous saisir de la question alimentaire pour que notre territoire nourrisse sa population en développant les circuits courts et une agriculture de proximité et de qualité sans intrants chimiques. » **Laurent Baude**, vice-président à l'Agriculture urbaine et péri-urbaine

Ce PTAA ne s'épanouit pas hors-sol, d'abord parce que l'Orléanais a une histoire forte et vivante avec l'agriculture, l'horticulture et le maraîchage. Ensuite parce qu'il dialogue avec des programmes phares d'Orléans Métropole tels que le projet métropolitain 2020-2030 sur ses volets qualité de vie/environnement et transition énergétique, ou bien la Charte agricole 2018-2023 orientée vers « une agriculture urbaine durable ».

TERREAU PROPICE AUX INITIATIVES ET À L'INNOVATION

De nombreuses initiatives participent de cette démarche, à l'instar de l'Open Agrifood Orléans – lieu de rencontres et d'échanges pour tous les acteurs de la filière alimentaire, dont la sixième édition se déroule du 1^{er} au 20 novembre (programme sur openagrifood-orleans.org) –, d'Agreen Tech Valley, pôle d'excellence dédié aux technologies numériques au service du végétal qui bâtit son campus à Orléans La Source, ou encore de Graine Centre-Val de Loire, qui vient de lancer son troisième Défi familles à alimentation positive, ouvert désormais à toute la métropole (*lire ci-contre*). ■ **A. DI T.**

CHIFFRES-CLÉS

280 000
habitants
dans la
métropole



1^{er}
bassin
de production
horticole
et pépiniériste
de la région

232
exploitations
en activité

environ
850 emplois
directs à temps plein

11 000 ha
dédiés aux
activités agricoles

Participez au forum de lancement !

En tant que citoyens, vous êtes invités à faire part de vos points de vue et idées tout au long du Projet territorial agricole et alimentaire (PTAA) et lors du forum de lancement qui aura lieu le 12 novembre à 17h, salle Montission à Saint-Jean-le-Blanc.

Infos : contactez-nous à
depr@orleans-metropole.fr



© MARDON MOUSSET

Mangeons mieux !

Graine Centre-Val de Loire, réseau régional d'éducation à l'environnement, a donné le coup d'envoi de son troisième Défi familles à alimentation positive dans la métropole orléanaise. L'objectif est d'accompagner, sous la forme de temps forts en accès libre (visite de ferme, cuisine anti-gaspi, jardinage, etc.), les habitants qui le souhaitent à augmenter la part de produits bio et locaux dans leur panier, sans augmenter leur budget alimentaire. Il est possible de rejoindre le défi à tout moment.

» Informations et inscriptions : 06 52 75 65 07
ou marionnature2016@gmail.com

» Infos sur grainecentre.org/mangeons-mieux



UN LIEN UTILE

Vidéo
« Orléans Métropole,
un territoire agricole »
sur YouTube
Orléans Métropole

Bel été dans l'Orléanais

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : +19% de touristes étrangers, cet été, à Orléans et dans la métropole ; une fréquentation du musée des Beaux-Arts qui croît de 33% ; celle de la maison Jeanne d'Arc de 42% ; des visites guidées de la capitale régionale en hausse de 17% ; ou encore un son et lumière – *Jeanne, la force de l'âme*, sur la Cathédrale – vu par plus de 56 000 spectateurs (un peu plus de 30 000 en 2018)... Quant au site Internet d'Orléans Val de Loire Tourisme, on approche les 200 000 pages vues rien qu'en juillet et août !

Chiffres à l'appui, on peut légitimement parler de l'amorce d'une spirale positive du tourisme dans la métropole. En amont, la SPL Orléans Val de Loire Tourisme (société d'exploitation touristique) ne ménage pas ses efforts pour faire de l'Orléanais une destination incontournable. Campagne d'affichage à Paris, Londres, Bruxelles et Amsterdam, à laquelle s'ajoutent « *les campagnes digitales*, signale Axel de Beaumont, directeur de la SPL, et *notre présence dans salons de loisirs et d'affaires. Nous faisons cette promotion touristique au printemps, période propice pour enclencher les idées de séjours avant les ponts de mai et les vacances d'été.* »

L'ATTRAIT FRAÎCHEUR

D'autres critères participent de cette progression, comme la reconnaissance par l'État de « commune touristique » décernée à Orléans, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-Braye, Combleux et Olivet. Elle traduit le dynamisme du territoire en matière d'animations culturelles, artistiques, gastronomiques et sportives,



et la présence d'une offre d'hébergements touristiques variée. Les professionnels le disent : 36% jugent bonne la fréquentation de leurs établissements et sites en juillet, et 67% pour le mois d'août. Il faut dire que les conditions climatiques ont été profitables et plus encore, les touristes ont apprécié la fraîcheur des bords de Loire et du Loiret pendant les épisodes de canicule.

L'offre proposée plaît, notamment le CityPass métropolitain lancé en juin, qui permet de bénéficier de tarifs avantageux, mais aussi les audioguides disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, chinois et bientôt néerlandais. Les projets ne manquent pas ! Dans un an, l'Office de tourisme métropolitain profitera d'une plus grande visibilité dans ses nouveaux locaux, place du Martroi. Et en matière de tourisme d'affaires, la SPL reçoit déjà les premières demandes de réservation de séminaires et congrès nationaux sur CO'Met, en construction et livré en 2021. ■

S. DE LAAGE

CO'Met primé au national

En lice pour les trophées du « cadre de vie » du 24^e Festival FimbACTE, le 8 octobre, à la cité de l'Architecture et du Patrimoine (Paris), CO'Met a décroché l'or dans la catégorie « projets construction ». Le jury a salué « le groupement d'équipements complémentaires bien reliés à leur territoire, et la haute performance énergétique connectée ».

Sur le site, à proximité du Zénith d'Orléans, le projet avance bien avec la pose des pieux de fondation et des premières semelles du futur parc des expositions. Les grues montées sur rails sont en place ; elles peuvent se déplacer tout le long du chantier. Et elles ont été rejointes en octobre par deux autres, l'une de 50 m, l'autre de 70 m qui a nécessité une quinzaine de jours de montage. Le gros œuvre est programmé jusqu'en mai prochain, et la pose de la charpente métallique dans le courant du premier trimestre 2020.

> + d'infos sur orleans-metropole.fr (rubrique Grands projets)



© THOMAS APPERT

PRÉVENTION DU BRUIT

Dans le cadre de la révision de son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et conformément à la directive européenne 2002/49/Ce, Orléans Métropole respecte un temps de consultation, jusqu'au samedi 30 novembre, afin de permettre au public de prendre connaissance des documents et de recueillir leurs avis. Le projet de PPBE et les cartes stratégiques de bruit sont consultables sur www.registre-dematerialise.fr/ppbe-orleans-metropole, au siège d'Orléans Métropole (espace Saint-Marc), 5 place du 6-Juin-1944 à Orléans, et à l'accueil des mairies des 22 communes de la métropole. À l'issue de la consultation, une synthèse des observations du public sera faite, avant l'approbation du PPBE en conseil métropolitain (fin 2019).

GESTION DES DÉCHETS

Réduire: les clés pour agir

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



du 16 au 24 novembre 2019
Tout le programme sur www.sard.ademe.fr

Du 16 au 24 novembre a lieu partout en France et en Europe la Semaine de réduction des déchets. Un rendez-vous conçu pour sensibiliser et surtout donner les clés pour agir, à l'échelle locale et au quotidien. Orléans Métropole ainsi que les collectivités, structures et associations impliquées sur ces sujets seront parties prenantes de cette semaine, à travers notamment deux événements ouverts à tous :

- « **Je réduis mes déchets** » : stands multi-thèmes sur la réduction des déchets, mini-conférences, film-débat, interventions de conseillers en gestion des déchets, etc., le samedi 16 novembre, de 14h à 21h, à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Braye.
- « **Produire moins de déchets pour vivre mieux et dépenser moins** », organisé par le comité de quartier Saint-Marceau : conférence-débat animée par Orléans Métropole, avec la participation d'Envie 45, le vendredi 22 novembre, de 19h à 21h30, salle de la Cigogne à Orléans.

De nombreuses animations sont aussi prévues au sein des structures du « réemploi » : Emmaüs, Envie 45, Ressource AAA, repair-café, 1 Terre actions, Régie de quartier Respire, etc. ■

A. DIT.

Comment vous déplacez-vous dans la métropole ?

C'est une fonction quotidienne pour la grande majorité d'entre nous : se déplacer ! Et pour emmener les enfants à l'école, vous rendre à la fac, au travail, faire des courses, visiter un parent, assister à un concert, aller dîner au restaurant, quel(s) mode(s) de transport utilisez-vous ? C'est ce que mesure chaque année l'Observatoire des mobilités et du Plan de déplacements urbains (PDU), qui vient de livrer une nouvelle photographie de nos pratiques dans la métropole en 2018.

Ces données, consultables sur orleans-metropole.fr, en disent beaucoup sur notre façon de bouger au regard de la configuration du territoire et de l'offre de mobilité (densité, variété, coût, etc.). Elles mettent aussi en évidence les avancées et les points à améliorer dans le cadre du Plan de déplacements urbains qu'Orléans Métropole vient de réviser (adoption en conseil métropolitain de juillet). Ce dernier définit les principes d'organisation du transport et du stationnement des personnes et des marchandises, tous modes confondus, à l'échelle du territoire (22 communes) et fixe des objectifs forts en faveur d'une mobilité plus durable et innovante.

Parmi ces chiffres-clés, on observe qu'en 2018, une large part des déplacements se font à pied (26,5%) et à vélo (5,5%) avec

une nouvelle progression de 7% du trafic cycliste annuel enregistré aux différents points de comptage. Orléans Métropole souhaite accompagner cet élan et s'appuie sur l'expérience des usagers réunis en ateliers pour identifier les points noirs et prioriser les itinéraires à aménager. Ces actions sont inscrites dans un Plan vélo adopté en juillet 2019.

Les transports urbains représentent 10,5% des déplacements des habitants : 99 000 voyages s'effectuent chaque jour à bord d'un bus (37%) ou d'un tram (63%). Pour répondre aux besoins des zones moins denses, Orléans Métropole a complété et simplifié son service Résa'Tao de transport à la demande avec, à l'arrivée, une fréquentation en hausse de 32% et des zones particulièrement dynamiques : Résa'Est (Saint-Jean-de-Braye, Semoy, Chécy, Mardié), Résa'Vert (Olivet) et Résa'Violet (Saint-Denis-en-Val).

» Les chiffres-clés de la mobilité dans la métropole orléanaise en 2018, sur orleans-metropole.fr



Coup de pouce

Le conseil métropolitain a voté en octobre une enveloppe supplémentaire pour répondre à la forte demande d'usagers souhaitant acquérir un vélo à assistance électrique. Pour rappel, cette aide mise en place en 2017 est plafonnée à 300€ et s'adresse aux habitants de la métropole dont le quotient familial ne dépasse pas 2 000€.

Infos orleans-metropole.fr (rubrique déplacements-circulation)

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 28 novembre 2019, à 18h, à l'Hôtel de Ville d'Orléans



© JÉRÔME CRELET

ORLÉANS, MÉTROPOLE ÉTUDIANTE

Le 3 octobre, le cœur étudiant d'Orléans battait à tout rompre à l'occasion de la J.A.N.E., Journée d'accueil des nouveaux étudiants.

700 jeunes, venus étudier sur le campus de La Source ou – tout nouveau – à l'ISC Paris campus Orléans, étaient invités à participer à cette journée d'intégration et d'animations destinée à leur faire découvrir les lieux incontournables de la ville et à favoriser le lien entre eux. Elle s'est poursuivie en soirée à la patinoire, autour d'un cocktail de bienvenue et d'un DJ set.

NOUVEAU CŒUR DE VILLE

Après plusieurs mois de travaux, cofinancés à hauteur de 2,5M€ par Orléans Métropole, le centre-ville de Saint-Jean-de-Braye arbore un nouveau visage. Il fait la part belle aux zones piétonnes et jouit d'une esplanade permettant notamment au marché dominical d'accueillir plus de commerçants. Deux bornes de rechargement pour véhicules électriques ont également été installées et le kiosque deviendra un lieu associatif d'animation.



© JEAN PUYO

EAU POTABLE : CHIFFRES-CLÉS 2018

Le conseil métropolitain a approuvé le rapport 2018 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, accessible en ligne sur orleans-metropole.fr. Surveillée de très près, l'eau potable présente un taux de conformité moyen de 99,6% sur la métropole pour les paramètres microbiologiques, et de 98,9% pour les paramètres physico-chimiques. Aujourd'hui, pour la moitié des 22 communes, l'eau potable est gérée en régie, et pour les 11 autres, par trois délégataires.

Le prix moyen de l'eau (hors part assainissement) connaît une baisse : 1,4733€ TTC/m³ en 2019, contre 1,4939€ en 2018 et 1,5081€ en 2017.

» Le rapport 2018 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement est également disponible sur orleans-metropole.fr

